



N° 1708 -2015/APS/DJA/SSACA

Date du : 17/09/2015

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : portant modification de la délibération n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs

PJ : un projet de délibération

Lors de la séance de l'APS du 6 août dernier, il a été procédé au remplacement de plusieurs conseillers au sein d'organismes extérieurs.

Mme Paule GARGON a ainsi notamment été désignée représentante titulaire de la province Sud au sein de la commission consultative des bourses (études supérieures ou spécialisées) en remplacement de Mme Isabelle CHAMPMOREAU.

Or il s'avère, après consolidation des textes, que Mme Paule GARGON avait déjà été désignée en tant que représentante suppléante de la province Sud au sein de cet organisme.

Il convient alors de tirer les conséquences de cette situation au sein de la délibération n°8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs, en désignant un conseiller remplaçant de Mme Paule GARGON tant que représentante suppléante au sein de la commission consultative des bourses (études supérieures ou spécialisées).

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.